

## CONCOURS INTERNE ET TROISIÈME CONCOURS DE TECHNICIEN TERRITORIAL

SESSION 2022

### ÉPREUVE DE RAPPORT TECHNIQUE

ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ :

**Élaboration d'un rapport technique rédigé à l'aide des éléments contenus dans un dossier portant sur la spécialité au titre de laquelle le candidat concourt.**

Durée : 3 heures  
Coefficient : 1

<b>SPÉCIALITÉ : MÉTIERS DU SPECTACLE</b>
--

## INDICATIONS DE CORRECTION

**Sujet :**

Vous êtes technicien territorial, régisseur, affecté au service Culture et Évènements de la commune de Techniville (10 000 habitants).

Les élus souhaitent faire bâtir en lieu et place de l'ancienne salle polyvalente vétuste et inadaptée, un nouvel équipement municipal pouvant accueillir une programmation culturelle orientée spectacle vivant, dont vous seriez le futur régisseur général. La directrice générale des services (DGS) souhaite que les équipes exploitantes soient étroitement associées.

Dans cette perspective, la DGS vous demande de rédiger à son attention, exclusivement à l'aide des documents joints, un rapport technique sur la place de l'équipe exploitante dans la conception d'un lieu de spectacle.

### **1) Présentation du sujet**

Ces dernières années, les conditions de travail sont au centre des préoccupations des responsables techniques. Les facteurs de pénibilité au travail, de risques pour les travailleurs dans l'exercice de leurs métiers, inhérents à des équipements mal pensés ou mal réalisés, sont des écueils qu'il apparaît nécessaire de limiter. Le concept de maîtrise d'usage apparaît progressivement dans les projets d'établissement, pour qu'à l'origine du projet d'équipement, avec les décideurs, maîtres d'œuvres et programmistes, la place du personnel exploitant qui « habite » le lieu et de son activité fassent l'objet d'une réflexion de fond.

Ce sujet permet d'évaluer le candidat sur sa capacité à transcrire sous forme synthétique sa compréhension du fonctionnement et des enjeux d'un équipement culturel. Sa capacité à se projeter comme membre d'une équipe exploitante.

Le candidat sera avantagé s'il a connaissance des différents métiers du spectacle vivant et des interrelations entre eux. Des compétences dans d'autres types d'équipements, ou entreprises permettent une distance et une réflexion qui peuvent être transposables pour ce sujet.

## 2) Analyse de la mise en situation et du dossier

**Document 1 :** « La maîtrise d'usage : être acteur de la santé au travail dès la conception des lieux culturels » - *CMB, REDITEC* - 5 août 2021 - 1 page

Introduction au concept de maîtrise d'usage, pose l'idée de la relation étroite entre conditions de travail et lieu de travail.

**Document 2 :** « Aménagement scénique » - *Agence culturelle d'Alsace, APMAC Nouvelle-Aquitaine et ODIA Normandie* - février 2017 - 4 pages

Bref historique et présentation de la scénographie de salle de spectacle. Document important afin de comprendre qu'une salle de spectacle peut être considérée comme un « outil » permettant la mise en œuvre d'une technicité.

**Document 3 :** « L'accueil technique » (extrait) - Marc Baudino - *wikiterritorial.cnfpt.fr* - 3 décembre 2018 - 5 pages

Document clair et synthétique traitant des aspects essentiels d'un accueil technique.

**Document 4 :** « Comment les salles de concert s'impliquent dans la transition énergétique » - *cnm.fr* - 2 février 2021 - 2 pages

La question de la sobriété énergétique et du développement durable, un enjeu majeur de nos métiers. Un point crucial en termes d'architecture dès la conception du projet d'établissement.

**Document 5 :** « Le spectacle vivant. Quand la prévention entre en scène » - Damien Larroque – *Travail & Sécurité n° 803* - mars 2019 - 4 pages

La prévention des risques et les bonnes pratiques pour la sécurité du travail dans les métiers du spectacle.

**Document 6 :** « Fiche métier n° C4D/12 : Régisseur ou régisseuse de spectacle et d'évènementiel » - *cnfpt.fr* - consulté le 22 septembre 2021 - 4 pages

Fiche métier complète, le candidat s'y référera concernant l'organisation du travail et les missions des équipes techniques.

**Document 7 :** « Salle de spectacle » - *Wikipédia* - 30 avril 2021 - 1 page

Ce document donne une définition simple et permet de montrer qu'il existe plusieurs types de salle de spectacle. Le candidat y verra l'intérêt de bien définir les besoins initiaux et la forme que prendra le futur équipement.

**Document 8 :** « Qu'est-ce que la scénographie d'équipements ? » - *audiomaitrise.com* - consulté le 14 novembre 2021 - 2 pages

Ce document sur la scénographie d'équipements permet au candidat d'y faire référence et d'évoquer cette activité.

### **3) Proposition de plan détaillé**

**Avertissement** : il s'agit d'une proposition de plan, et non d'un plan type.

#### **En-tête**

*Comme indiqué dans la note de cadrage de l'épreuve, il est attendu une présentation du rapport sous la forme suivante :*

Collectivité de Techniville

Le 14 avril 2022

### **RAPPORT TECHNIQUE**

**à l'attention de Madame la directrice générale des services**

**Objet** : La place de l'équipe exploitante dans la conception d'un lieu de spectacle

**Références** (mention facultative) : /

#### **Introduction**

*Rappel du cadrage : Le rapport doit comporter **une unique introduction** d'une vingtaine de lignes rappelant le contexte et comprenant impérativement **une annonce du plan suivi**.*

#### **Éléments pouvant être abordés en introduction :**

- La scénographie d'équipement ;
- Les enjeux de la transition énergétique et des projets écoresponsables ;
- La prépondérance de la partie technique dans le spectacle vivant ;
- La Maîtrise d'usage appliquée aux projets d'établissements culturels ;
- La nécessité de bien définir les besoins et les objectifs lors de la conception d'un lieu ;
- Le bien-être au travail et la prévention des risques.

Ces dernières années, les conditions de travail sont au centre des préoccupations des responsables techniques. Les facteurs de pénibilité au travail, de risques pour les travailleurs dans l'exercice de leurs métiers, inhérents à des équipements mal pensés ou mal réalisés, sont des écueils qu'il apparaît nécessaire de limiter. Le concept de maîtrise d'usage apparaît progressivement dans les projets d'établissement, pour qu'à l'origine du projet d'équipement, avec les décideurs, maîtres d'œuvres et programmistes, la place du personnel exploitant qui « habite » le lieu et de son activité fassent l'objet d'une réflexion de fond.

#### **Plan détaillé**

*Rappel du cadrage : Le développement est organisé en parties et en sous-parties. Le plan est matérialisé par des titres comportant des numérotations en début des parties et sous-parties.*

## **I. La salle de spectacle, un lieu dédié à l'activité culturelle**

### **A. Un lieu de création et de représentations pour le public**

- « Une Machine à fabriquer des possibles » (Documents 2 et 7)
- Le rôle de l'équipe exploitante au service du projet (Document 3)
- Technicien, acteur au service de l'œuvre artistique (Document 3)

### **B. Un lieu de travail**

- Situer les activités de travail au cœur du processus d'élaboration des projets culturels (Document 1)
- Les risques professionnels (Document 5)
- La prévention, un incontournable des métiers (Document 5)

## **II. La salle de spectacle, l'« outil » de l'équipe exploitante**

### **A. Concevoir ensemble un équipement en ordre de marche**

- Le responsable technique : Coordinateur des activités de l'équipement culturel « in situ » (Documents 3 et 6)
- L'importance de concevoir une salle de spectacle « adaptée » (Documents 2 et 7)
- Éviter de possibles écueils dès la conception en y associant les équipes (Document 1)

### **B. Scénographie d'équipement : pour quoi faire ?**

- La place prépondérante de la technicité (Document 2 et 8)
- La nécessité d'équipements adaptés et d'aménagements bien conçus (Documents 1 et 8)
- Développement durable et sobriété énergétique (Document 4)

## **Conclusion**

*Rappel du cadrage : la conclusion est facultative. Elle peut toutefois utilement souligner l'essentiel, sans jamais valoriser les informations oubliées dans le développement.*

### **Éléments pouvant être abordés dans la conclusion : (facultatif)**

- Il existe une diversité de formes artistiques et de types de lieux pour les accueillir, un écueil, souvent rencontré, serait de pécher par excès de polyvalence, car à multiplier les possibilités, on passe parfois à côté de l'essentiel.